

# ECHO-*flash*

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°295 – mai.juin 2021



**RELAXE  
POUR  
LAURENT !**

**8 juillet 2021 - 12H00**

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE TRIBUNAL DE RIOM  
(AUDIENCE PRÉVUE À 13H30)**



## Unissons-nous !

*Ce slogan, régulièrement présent sur les banderoles des manifestations cégétistes, prend tout son sens à une époque où la politique gouvernementale cherche à nous diviser.*

*Le « commun » est indispensable à notre bien-être.*

*Ne cédon pas aux sirènes de l'individualisme par l'intermédiaire des primes liées à la productivité ou à la tâche. Prônon des augmentations salariales profitables à tous. Défendons la hausse du pouvoir d'achat ainsi que l'augmentation du SMIC à 2 000 € brut.*

*N'accédons pas à un télétravail majoritaire qui engendre un repli sur soi et une rupture de lien social. Valorisons l'union et l'esprit d'équipe en favorisant le présentiel en entreprise.*

*Qui ne garde pas en tête des souvenirs de moments de convivialité avec ses collègues, d'échanges autour d'un café ou d'un déjeuner ? Notre rôle social est de maintenir ces liens indispensables à notre épanouissement professionnel.*

*Lorsque le télétravail majoritaire sera instauré, qui nous garantira une place pour chaque salarié au sein de son entreprise ?*

*Espérons que cette période de confinements successifs soit derrière nous et reprenons les formations qui se sont réduites à peau de chagrin ces derniers mois.*

*Ne soyons pas dans la dénégation mais tissons des liens syndicaux, écologiques, féministes et antiracistes. Soyons unis les uns et les autres et combattons ensemble pour un monde plus juste, durable et solidaire.*

*Camarades, unissons nos forces lors de nos prochaines échéances revendicatives !*

*S'ensuivra une période de vacances bien méritées avant de nous retrouver en septembre pour les AG de rentrée puis au sein du congrès de l'UD du mois d'octobre, qui verra s'installer une nouvelle équipe, qui poursuivra les travaux engagés, initiera les prochaines luttes et mènera les combats futurs à nos côtés.*

*Alexia Mambié, membre de la CE de l'UD*

**UNE** : Solidarité pour Laurent

**P2** : Editorial

**P3 et 4** : Dette publique

**P5 à 7** : - Pub  
- Congrès de l'UD

**P8 et 9** : Brèves luttes

**P10** : Elections

**P11** : Le 15 juin, santé et territoriaux

**P12** : Interview

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier  
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON  
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication  
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction  
Site internet : [www.cgt03.fr](http://www.cgt03.fr) - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S  
06639  
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

## Dividendes, emploi, aides publiques... à la sauce CAC 40

L'Observatoire des Multinationales, une petite organisation indépendante, publie chaque année, comme son nom le laisse entendre, un rapport sur les multinationales. Les données sont issues de documents publics que le rapport met en musique. S'il y a bien une sécession dans le pays, c'est celle des plus aisés. Privilège merveilleux, les dirigeants et les actionnaires décident, en petit comité, de leur rémunération ; de quoi faire rêver les salarié-e-s, pour celles et ceux qui ont encore un salaire ! Et si on regardait cela d'un peu plus près ?

### Actionnaires « choyés », salariés « oubliés » pour ne pas dire « sacrifiés ».

Ces firmes s'apprentent à verser en 2021 plus de 51 milliards à leurs actionnaires, sous forme de dividendes (43,1Mds) ou de rachats d'actions (7,3Mds).

Au regard des 36,9 milliards de bénéfices réalisés en 2020, il apparaît ainsi que les grands groupes français distribuent aux actionnaires l'équivalent de 140 % de leurs profits sur l'année.

Ce constat illustre parfaitement le fait

### Et le patronat dans tout ça ?

Le rapport s'arrête sur l'évolution des rémunérations des dirigeants du CAC 40 à l'aune de la pandémie en 2020. Les directions d'entreprises ont demandé aux salariés des efforts considérables. Se sont-ils appliqués, les sacrifices qu'ils demandaient aux salariés ?

L'étude indique que globalement, la rémunération moyenne d'un patron du CAC 40 en 2020 s'établit à environ 4,8 M€, en baisse de 15 % par rapport aux 5,6 millions de 2019. Avec cette seule donnée on pourrait penser que

Loin d'avoir eu une attitude citoyenne, les dirigeants des grandes entreprises ont participé, par leur égoïsme, à une aggravation et un creusement des inégalités durant cette période.

Loin des effets d'affichage, l'étude conclut le paragraphe sur les rémunérations des PDG du CAC 40 sur ce constat : les patrons du CAC 40 n'ont réduit leur rémunération que de manière symbolique et, dans la plupart des cas, cette réduction a été défiscalisée.

Dans tous les cas, on aimerait avoir des problèmes similaires aux hauts-dirigeants !

Les groupes du cac40 les plus généreux envers leurs actionnaires

TOTAL	7 615.2
SANOFI	4 818.6
AXA	3 716.6
LVMH	3 041
VIVENDI	2 808.3
ORANGE	2 392.9
CRÉDIT AGRICOLE	2 336.6
L'ORÉAL	2 261.7

que dans le capitalisme financiarisé, le profit ne constitue pas/plus la rémunération du risque inhérent à l'activité économique, risque que les propriétaires de l'entreprise sont censés assumer, mais qu'il répond à une norme (irréelle) de rendement, de rentabilité des fonds propres imposée par les marchés financiers.

Ces résultats conduisent à relativiser la fiction commune d'une « masse » volatile d'actionnaires anonymes qui échapperait à toute emprise, d'autant que d'une firme à l'autre, les actionnaires et administrateurs sont souvent les mêmes.

les PDG du CAC 40 ont eu une attitude citoyenne, en s'appliquant les décisions qu'ils ont prises pour les salariés. La réalité est plus complexe.

En premier lieu, le rapport indique que la recommandation officielle émise par le lobby patronal AFEP était de réduire cette rémunération de l'ordre de 25 %. Avec une baisse globale de -15 %, on est loin de la préconisation de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP).

Par ailleurs, certaines entreprises ont usé de tous les arguties juridiques pour éviter de dévoiler la réalité de la rémunération de leur dirigeant.

### Les aides publiques à la ressource

Des aides publiques massives sans contreparties à destination des entreprises ont été mises en place pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, notamment :

Le chômage partiel dont 2/3 des groupes du CAC 40 ont eu recours, les prêts garantis par l'état (PGE) notamment RENAULT pour 5 Mds € ou Air France pour 4 Mds €.

Pour avoir la garantie de l'État, les entreprises devaient simplement s'engager à ne pas verser de dividendes, ne pas procéder à un rachat d'actions en 2020 et 2021 et ne pas être présents dans certains paradis fiscaux (dont la liste est, bien sûr, incomplète).

Ces conditions valaient également pour obtenir des reports, voire exonérations de cotisations sociales. Au total, ces reports et exonérations se chiffraient à plus de 32 milliards d'€ en mars 2021.

Enfin, un plan de relance a été mis en place à hauteur de 100 milliards d'€.

La crise a notamment servi de prétexte pour inclure dans ce plan la baisse des impôts de production, c'est-à-dire des impôts payés par les entreprises et sans lien avec le résultat économique de l'entreprise. Cette baisse d'impôts qui se chiffre à 10 milliards d'euros par an répond à une vieille lubie du patronat, et profitera essentiellement aux grandes entreprises, tout comme la poursuite de la baisse du taux d'imposition de 33,33 % à 25 % en 2022.

Depuis le début de la crise, l'Emploi est utilisé comme variable d'ajustement car les grandes entreprises font surtout parler d'elles par leurs annonces de plans de licenciements massifs. D'autres ont profité de cette occasion pour accélérer leur restructuration. C'est l'occasion de rappeler que les grandes entreprises ne créent plus d'emplois à proprement parler. Leurs effectifs augmentent simplement car elles rachètent des entreprises plus petites.

Rien que pour le CAC 40, ce sont plus de 60 000 emplois qui sont concernés par des annonces de suppressions, dont près de la moitié en France.

### Banques et paradis fiscaux, même combat !

Les banques ont été mises au cœur de la réponse à la crise économique, que ce soit pour le soutien au privé via les PGE et au public par le rôle du circuit de financement des États européens.

On peut tout de même regretter cette délégation au privé d'une partie importante de la réponse à la crise (ce qui devrait d'ailleurs nous interroger sur le fait que toutes les grandes banques soient privées). De plus, pour inciter les banques commerciales à prêter, la BCE leur a prêté massivement de l'argent, à taux négatif, autrement dit les banques auront moins à rembourser que ce que la BCE leur a prêté. Tout cela pour les inciter à simplement faire leur travail (problème qui ne se poserait pas si, par exemple, les Caisses d'Épargne redevenaient publiques).

La crise actuelle, comme celle de 2008, mérite qu'on repose la question du statut des principales banques pri-

dération bancaire française, lobby du secteur financier dont les dirigeants sont issus...

de Bercy. Les mécanismes de sauvetage ont été mis en place conjointement avec France Industrie, organe des grands industriels. Le plan de soutien à l'aéronautique a été piloté par un ancien cadre d'Airbus, dans le cadre d'un groupe de travail regroupant État, les quatre grandes entreprises du secteur (Airbus, SAFRAN, Thales et Dassault) et des représentants des fournisseurs.

Il est clair que le patronat ne mégote pas sur les moyens employés

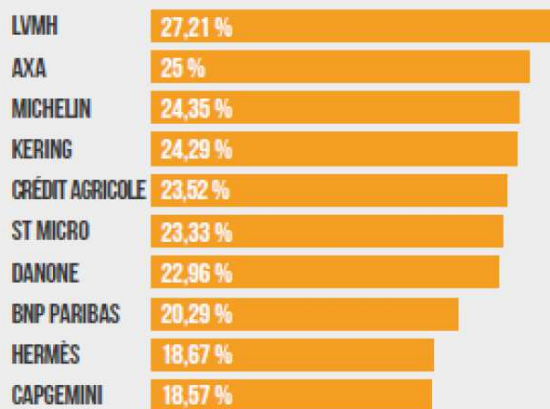
pour faire aboutir ses revendications. Il est nécessaire que les salariés se mobilisent eux aussi, à tous les échelons, pour faire pression sur les décideurs pour les obliger à prendre en compte les aspirations des salariés et pas seulement les desideratas des actionnaires.

### En conclusion

Ce rapport riche de données ne diffère pas vraiment de ce que nous dénonçons quotidiennement à la CGT ; une gestion entièrement tournée vers la satisfaction des intérêts d'un petit nombre, des pouvoirs publics et des politiques publiques défaillants, des aides publiques sans contreparties, l'emploi réduit à une variable d'ajustement... C'est dire combien l'urgence d'un changement radical que nous portons est partagée, et combien nous avons à gagner à insister sur nos revendications.

*Eric Manoury (article réalisé à partir de la note confédérale concernant le rapport de l'observatoire des multinationales)*

#### LES GROUPES DU CAC40 LES PLUS PRÉSENTS DANS LES PARADIS FISCAUX (PROPORTION DE FILIALES, 2019)



vées, en raison de leur place fondamentale dans la vie économique ; faut-il laisser la question si centrale du financement de nos activités et de la réponse aux besoins à des mastodontes privés ?

L'amour immodéré du CAC 40 pour les paradis fiscaux et l'attitude du gouvernement sur cette question doit nous interroger. Ce dernier ne voit aucun inconvénient à faire bénéficier d'aides publiques des entreprises qui usent et abusent des paradis fiscaux privant l'état de recettes fiscales importantes (de 60 à 80 milliards d'euros par an selon les estimations d'OXFAM, soit le budget annuel de l'éducation nationale).

Cela explique l'énergie déployée pour faire capoter avec la complicité du gouvernement la directive européenne sur la transparence financière. Cela amène naturellement à évoquer la forte démarche de lobbying déployée par les entreprises du CAC 40 pour faire prendre en compte leurs intérêts. L'observatoire des multinationales, indique que pour l'année 2020 se sont 20 Millions d'€ qui ont été consacrés à cette activité, sans compter les 3 M d'€ du Medef !

L'étude fait aussi la lumière sur la connivence entre les grandes entreprises et les institutions :

Le dispositif des prêts garantis par l'État a été conçu par Bercy et la fé-

## Un espace de vie démocratique

Il devait initialement se tenir à l'automne 2020 mais l'application des précautions sanitaires nous l'ont fait repousser une première fois en avril 2021, puis au final aux 12 et 13 octobre prochains. De quoi s'agit-il ? Du congrès de notre Union Départementale bien sûr, qui se réunit statutairement tous les trois ans à l'exception d'éventuels reports. A trois mois de sa réalisation, le dispositif de préparation est largement enclenché. Mais au fait, c'est quoi un congrès d'UD ?

**Qui est concerné ?** Dans l'absolu, tous les syndiqués du département car le congrès de l'UD, c'est celui des syndicats du territoire quel que soit leur typologie ou leur branche professionnelle. Au final, y participeront les délégués de ces syndicats, démocratiquement mandatés pour participer au congrès pour débattre et prendre des décisions dont certaines seront actées par les votes.

**Quand et comment ?** Si le temps de tenue du congrès se déroule bien les 12 et 13 octobre, il ne peut pas se résumer à ces seules dates. En effet, la

préparation induit un dispositif de débat et de réflexion à partir de chaque syndicat. En premier lieu, avec un plan de visite au travers duquel les principaux militants de l'UD se proposent de rencontrer ceux des syndicats avec, si possible, un grand nombre de syndiqués. Rappelons également qu'un document préparatoire ira à leur destination pour les inviter à s'emparer de la réflexion du congrès. C'est donc sur plusieurs mois que s'étale le dispositif de préparation.

**Où ?** Depuis plusieurs décennies, le congrès de l'UD a l'habitude d'être

accueilli par les grandes UL du département. Cette année, c'est au tour de Montluçon/Commentry de prendre le relais et précisément, la commune de Commentry qui offrira, sur bien des aspects, des conditions de réalisation optimales : salle, aspects logistiques, restauration et surtout de nombreux militants volontaires et disponibles pour prendre en charge les conditions d'accueil et de réalisation.

**GAMME INDIVIDUELLE - TNS - ENTREPRISE - AGENTS TERRITORIAUX - IARD**

Pour toute nouvelle  
adhésion

1 mois  
de cotisation  
OFFERT\*  
du 01/01/2021  
au 31/01/2022

Engagée pour votre santé

• Vichy

30 bd. Gambetta  
03207 Vichy Cedex

• Montluçon

73 av. de la République  
03100 Montluçon

• Moulins

87 rue d'Allier  
03000 Moulins

• Clermont-Ferrand

16 rue Saint Gènes  
63000 Clermont-Ferrand

[www.mutuale.fr](http://www.mutuale.fr)

JOINDRE UN CONSEILLER

02 54 56 41 41

Régie par le code de la mutualité soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 369 887



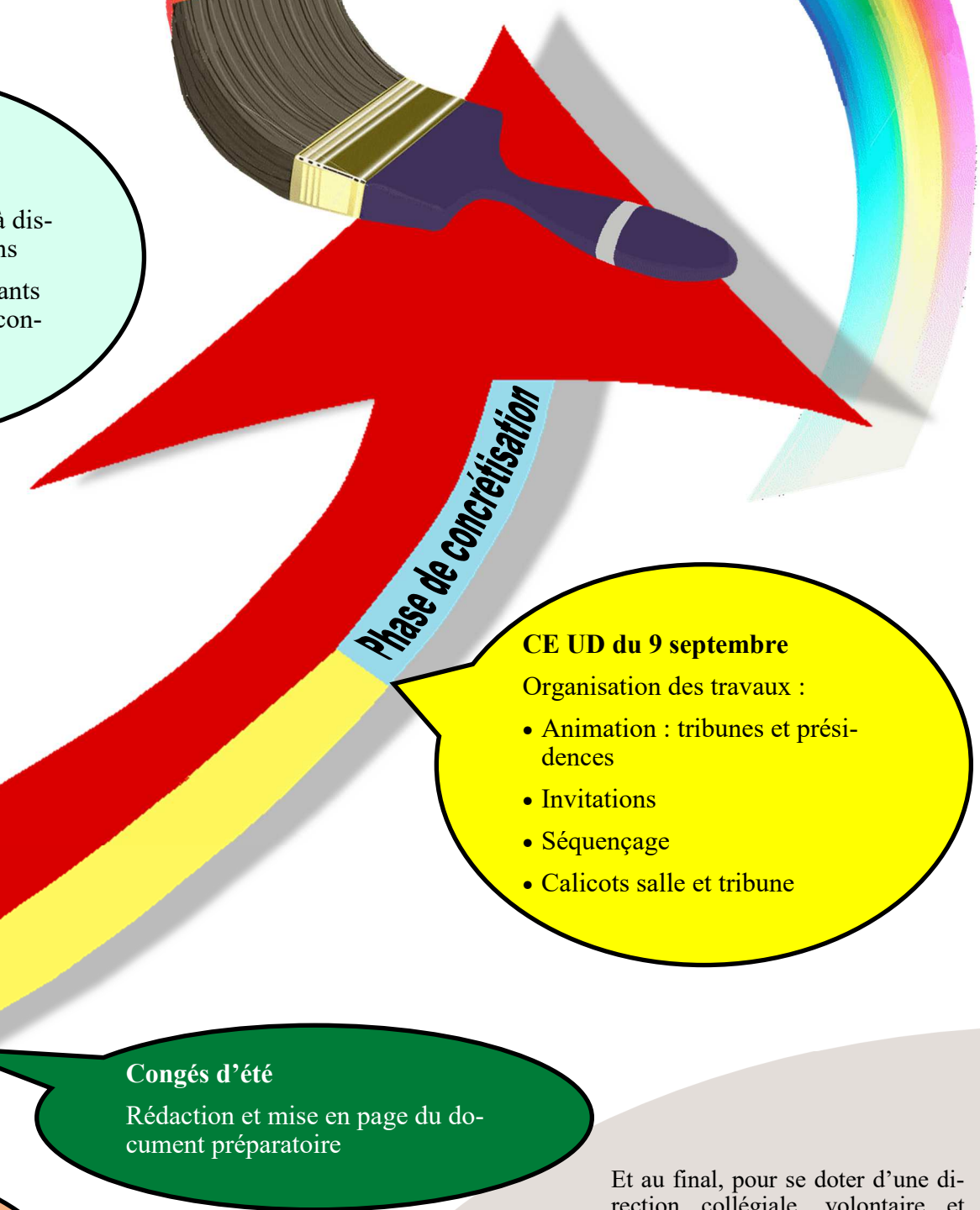
**Mutuale**  
La Mutuelle Familiale  
Section Auvergne

MODE PRÉPARATOIRE

**Pourquoi tenir un congrès ?** Pour échanger, débattre, confronter les opinions. Forts des expériences du passé, il nous faut bâtir des propositions et des plans de travail pour l'avenir : en matière d'information pour nourrir le débat d'idées, en matière de formation pour être mieux armés afin d'aller à la rencontre des salariés, en matière de syndicalisation pour être plus nombreux et plus forts dans nos actions, en matière de revendication pour affiner nos perspectives d'actions et enfin en matière de vie syndicale pour tisser un maillage d'entraide entre nos syndicats, nos syndiqués, quelles que soient leurs identités, leurs diversités...



**Congrès UD  
Commentry  
12-13 oct. 2021**



Phase de concrétisation

**CE UD du 25 mars**  
Mise en place de 4 commissions :

- Candidatures
- Statuts
- Mandats et votes
- Organisation et logistique

Lancement de la recherche de partenaires

**CE UD du 28 janvier**

- Arrêt des dates
- Validation plan de travail du congrès

**CE UD du 29 avril**

- Lancement recherche candidatures CE et CFC
- Lancement plan de visite des syndicats
- 1<sup>er</sup> courrier modalités calcul des voix

**Bureau UD**  
Proposition et validation du contenu du document préparatoire

**1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre :**

- Document préparatoire à disposition des organisations
- Sensibilisation des militants pour participation et 1<sup>er</sup> contact presse

**CE UD du 9 septembre**  
Organisation des travaux :

- Animation : tribunes et présidences
- Invitations
- Séquençage
- Calicots salle et tribune

**Congés d'été**  
Rédaction et mise en page du document préparatoire

**CE UD du 10 juin**

- Point d'étape dans la préparation du congrès
- 1<sup>ères</sup> réunions de la commission des candidatures et de la commission des statuts

Phase de sensibilisation

Et au final, pour se doter d'une direction collégiale, volontaire et opérationnelle qui, en fonction des orientations du congrès, saura mener la barque efficacement pour impulser les luttes et mobiliser les salariés sur le territoire.

Jean-Pascal Pradel

## Mobilisations, manifestations,

**De l'énergie à la santé, des activités postales à l'éducation nationale... Les actions n'ont pas manqué de jalonner les mois de mai et juin 2021. Un souffle de liberté qui tranche avec le poids anxieux de la crise sanitaire. Comme quoi les masques n'empêchent pas l'expression des revendications.**

### 1er mai 2021 : journée internationale des droits des travailleurs

Dans l'Allier, un 1er mai aux allures de bouffées d'oxygène, tout en respectant les mesures sanitaires, avec l'envie d'être ensemble, de partager et de reconstruire du collectif. La CGT a été à l'initiative de quatre rassemblements sur le département, suivis de trois manifestations. Premier rassemblement départemental, à 9h30, à St Pourçain sur Sioule, où une centaine de participants sont partis en manifestation à travers les rues de St Pourçain. De là, chacun a rejoint les rassemblements organisés, pour 11h30, dans les trois bassins habituels de Montluçon, Moulins et Vichy. A Montluçon, ce sont environ 300 participants qui s'élanceront en manifestation, tandis qu'ils seront 150 à faire de même à Moulins et une centaine à Vichy.

**04 mai 2021 :** 12ème congrès du Syndicat CGT du Centre Hospitalier de Moulins avec, entre autres, l'élection de la nouvelle Commission Exécutive et des nouveaux Représentants Syndicaux.



**11 mai 2021 :** journée nationale de mobilisation des services de réanimation hospitalière avec appel à la grève. A Montluçon, un rassemblement, à l'initiative des syndicats CGT et FO



du CH, a réuni 80 participants devant le pôle direction en début d'après-midi.

**11 mai 2021 :** congrès de l'Union Locale CGT de Moulins. Election du nouveau Secrétaire Général, Patrick Thomas, et des 29 membres de la nouvelle Commission Exécutive (voir page 12).

**17 mai 2021 :** journée nationale d'action et de grève des infirmier(e)s anesthésistes.

Rassemblement des personnels devant le CH de Vichy et rencontre avec la députée LREM fixée au 31 mai 2021.

**18 mai 2021 :** journée nationale d'action et de grève des techniciens de laboratoires. A Vichy, nouveau rassemblement prévu devant le CH. Les personnels rendront également visite à

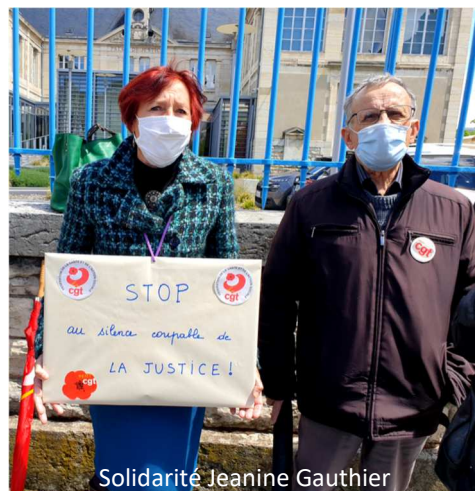
la députée LREM le 31 mai 2021.

**18 mai 2021 :** journée nationale de mobilisation et de grève à l'appel de la

FAPT

CGT. Un piquet de grève est organisé, à compter de 6h30, devant le centre de tri postal de Moulins/Yzeure dans le cadre de cette mobilisation, mais aussi pour soutenir deux salariés menacés de sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation. La répression, toujours en vogue au centre de tri, l'UD CGT 03 a appelé l'ensemble des syndicats à venir soutenir les deux salariés en question, mais aussi l'ensemble des agents de ce site.

**19 mai 2021 :** rassemblement de soutien à notre camarade Jeanine Gauthier, devant le Tribunal de Justice de



Solidarité Jeanine Gauthier

## réunions, actions...Réactions !

Montluçon. Pour rappel, le 19 mai 2016, Jeanine, lors d'une journée d'action contre la loi « El Khomri » est fauchée et gravement blessée par un chauffard qui prend la fuite. Jeanine dépose plainte. En janvier 2017, le procureur de Montluçon classe l'affaire sans suite. Jeanine redépose plainte et la CGT se porte partie civile. Cinq ans après les faits, le dossier n'a pas avancé et l'affaire toujours non jugée. Nous ne voudrions pas faire de mauvais esprit mais la justice semble plus prompte à s'activer lorsqu'il s'agit de traduire les militants devant les tribunaux pour les condamner, plutôt que convoquer et condamner ceux qui s'attaquent aux militants syndicaux.

**20 mai 2021** : journée nationale d'action des assistantes et assistants familiaux.

Dans l'Allier, la CGT appelle l'ensemble des assistantes et assistants familiaux à se rassembler afin d'être entendu par le Préfet concernant leurs revendications d'ordre national, et par le Président du Conseil Départemental pour les revendications locales. Rendez-vous est pris pour un pique-nique tiré du sac, devant la Préfecture, de 11h30 à 13h30. Le syndicat CGT du Conseil Départemental décide de s'inscrire dans cette journée et l'UD CGT 03 appelle l'ensemble des syndicats du département à venir soutenir cette action, à Moulins.

**25 mai 2021** : à l'initiative du Syndicat CGT du CH Vichy, nouveau rassemblement sur le parvis de l'hôpital des infirmières et infirmiers de blocs opératoires, rejoints par les infirmières et infirmiers anesthésistes.

**27 mai 2021** : nos camarades des Syndicats CGT de l'Energie du département participe au rassemblement régional Auvergne/Limousin, à Tulle, organisé dans le cadre de la lutte contre le projet Hercule.

**02 juin 2021** : 200 personnes

rassemblées, à 11h00, devant les locaux de la Cité Administrative de Montluçon, à l'appel de l'intersyndicale CGT/CFDT/FO dans le cadre d'une journée d'action de grève et de manifestation afin de dénoncer, entre autres, les nombreuses et graves dégradations en matière de conditions de travail des 1 000 agents de la ville de Montluçon et de Montluçon Communauté.

**03 juin 2021** : nouvelle journée nationale d'action de grève et de manifestation des Accompagnants de Elèves en Situation de Handicap (AESH). La CGT Educ'action appelle l'ensemble des AESH du département et tous leurs collègues à se rassembler, ce même jour, à 11h00, devant le Rectorat à Clermont-Ferrand. Une délégation sera reçue en audience. Un pique-nique sera ensuite organisé, devant le Rectorat, à partir de 13h30.

**12 juin 2021** : journée nationale d'action contre le racisme. Dans l'Allier, trois rassemblements se tiendront, à 10h30, sur les lieux habituels de nos trois bassins d'emplois : Montluçon, Moulins et Vichy. Les signataires de cet appel étant : la CGT 03, FSU 03, Solidaires 03, FGR 03, PCF 03, UCL 03, La France Insoumise 03, CNT-SO 03.

**15 juin 2021** : nouvelle journée d'action nationale des professionnel-le-s de santé. La CGT 03 de la Santé et de

l'Action Sociale appelle à un rassemblement, le 15 juin 2021, à 14h30, devant l'ARS à Yzeure (voir page 11).

**A venir (à l'heure où sont écrites ces lignes)**

**22 juin 2021** : dans le cadre de la lutte contre le projet « Hercule » et pour la défense du Service public du Gaz et de l'Electricité, la Fédération CGT Mines/Energie organise une grande manifestation nationale à Paris.

La Confédération CGT appelle à un temps fort d'action nationale interprofessionnelle avec manifestation à Paris et de nombreuses initiatives en territoires sur l'Industrie, les Services Publics et la défense de l'Emploi.

**08 juillet 2021** : le Secrétaire Général de l'Union Départementale de l'Allier est convoqué, à 13h30, au tribunal de Riom, dans le cadre de l'appel déposé suite à sa condamnation pour une action de blocage au rond-point de Montmarault, et à l'organisation d'une manifestation non déclarée à Montluçon. Pour rappel, le Secrétaire de l'UD CGT 03, pour ces faits, a été condamné au pénal à 10 000 € d'amende avec sursis et au civil, à 16 000 € d'indemnisation à la société d'autoroute APRR. Soyons nombreux à le soutenir !

*Gisèle Bascoulergue*



2 juin, agents territoriaux



## Dans le privé, la CGT 1ère organisation dans l'Allier

**Le 3ème cycle de la représentativité, ou plutôt de l'audience syndicale, vient de se terminer. Une analyse fine des résultats s'impose pour pouvoir dès maintenant travailler pour que la CGT retrouve la 1ère place au niveau national.**

### Mais de quoi parle-t-on ?

La représentativité syndicale est régie par deux textes distincts : pour le privé par la loi de 2008 et pour la fonction publique par les accords de Bercy.

Pour les critères d'audience, dans le public, il faut avoir obtenu un siège sur le périmètre d'élection retenu, alors que dans le privé, cela suppose d'avoir recueilli 10 % des voix dans l'entreprise ou sur le périmètre du CSE, et 8 % pour la branche ou la représentativité nationale interprofessionnelle (cumul élections CSE, TPE et Chambre d'Agriculture).

### Quelques éléments d'analyse sur le cycle 3 de la représentativité

Les résultats nationaux du 3ème cycle de représentativité qui ont été communiqués le 26 mai dernier montrent que seules la CGT et FO voient leur audience diminuer (respectivement 1,89 point et 0,35 point).

La CFE-CGC et l'UNSA sont les organisations qui progressent le plus (+ 1,25 point et + 0,64 point), tandis que la CFTC est confortée 5ème organisation.

L'écart entre la CGT et la CFDT continue de s'accroître et la CFDT conforte de 191 158 (soit + 3,81 points) sa position de première organisation syndicale dans le privé.

Il convient de rappeler que la CGT reste première organisation dans les TPE avec 9,8 points d'avance sur la CFDT (16,46 %), et que l'UNSA enregistre une progression importante.

La baisse du taux de participation dans les TPE (7,35 % en 2017 à 5,44 % en 2021) ne peut être isolée des 3 reports du scrutin ou encore des conditions sanitaires compliquées, mais cela semble relever d'un phénomène plus large. En effet, cela concerne également :

- Les élections Chambre d'Agriculture, où la CGT, avec 26,32 % des suffrages valablement exprimés, se maintient en première position, le taux de participation étant de 10,21 % seulement (16,12 % en 2013) ;

- Les élections CSE dont le taux de participation est de 57,47 % en 2021 contre 62,58 % en 2017 alors que dans le même temps le nombre d'inscrits augmente.

### Dans l'Allier, la CGT toujours 1ère organisation à l'issue de ce cycle 3



La CGT enregistre 34,6 % (- 0,48 %), la CFDT 22,07 % (+ 4,41%), FO 24,05 % (+ 3,4%).

Nous faisons le même constat en nombre de voix puisque, entre les deux cycles, la CGT est la seule organisation qui perd en nombre de voix (5330 contre 5882) contrairement à la CFDT (3505 contre 2961), et FO (3773 contre 3463) qui progressent.

Même si, dans notre département, la situation n'est pas tout à fait la même qu'au niveau national, nous devons regarder ces résultats avec précision pour identifier ce sur quoi nous devons travailler pour construire plus de listes lors des différentes élections et mener un vrai plan de bataille pour gagner à une plus grande participation. Sans doute que la crise sanitaire nous a pénalisé dans notre campagne de proximité auprès des TPE. Notamment dans les déploiements dans les

zones d'activités ou zones commerciales.

Au niveau national, ils ne sont que 38,24 % à s'être exprimés, avec beaucoup de nos syndiqués qui manquent à l'appel. D'autant que la CGT est une des organisations la plus impactée par la diminution de la participation, puisque par exemple, la CFE-CGC, l'UNSA et Solidaires parviennent à engranger plus de suffrages sur la même période.

Nous avons besoin de pousser l'analyse sur l'évolution de cette abstention qui traverse aussi la Fonction Publique. Elle n'est pas linéaire partout et varie selon les catégories, les professions, les territoires. Le Bureau Confédéral propose de constituer un groupe de travail de reconquête électorale.

Un débat autour d'un plan d'action pour le 4ème cycle, à l'appui de l'analyse approfondie des résultats, sera proposé par le Collectif confédéral « élections professionnelles ».

Il semble également que les modalités de vote aient une influence importante. Lors des élections TPE par exemple, qui permettaient le choix entre vote « papier » et vote électronique, c'est au niveau des votes « papiers » que la CGT a recueilli le plus de voix.

Favoriser une plus large participation des salarié.e.s du privé et du public et la possibilité de voter CGT, suppose l'instauration d'un vote sur une même journée partout sur le territoire, à l'instar de ce qui existait pour les élections prud'homales.

A partir d'une analyse fine des résultats, engageons toute la CGT pour reconquérir notre 1ère place au niveau national et conforter celle-ci dans l'Allier puisque nous sommes déjà, depuis début 2021, engagé dans le cycle 4.

*Laurent Indrusiak*

## Hier, les fausses reconnaissances, Aujourd'hui la casse de nos services publics !

Rien n'arrête ce gouvernement, à l'instar de ce que vivent les secteurs de l'énergie, de la communication, du transport et de bien d'autres, victimes depuis des années de la loi du marché et des privatisations. La réforme de la fonction publique, telle que proposée aujourd'hui, aurait les mêmes effets dévastateurs sur les missions qui restent dévolues à l'État, aux collectivités territoriales et aux hôpitaux. Si nous avions imaginé ou ne serait-ce qu'espéré une accalmie en ce qui concerne les réformes assassines du gouvernement Macron, une fois de plus, c'était sans compter sur la volonté de ce dernier, de réduire à néant, le peu de conquies encore existants.



Le vol de vernement.

congrés en alignant les agents de la territoriale sur les 1607 heures annuelles ;

Le gel du point d'indice qui dure déjà depuis bien trop

Les leçons n'ont pas été tirées, et les personnels souffrent encore plus. Ces derniers étaient mobilisés le 15 juin contre la réforme mortifère du gouvernement mais surtout afin de dénoncer, une fois encore, les conditions de travail, le manque de personnel criant dans les hôpitaux, et pour exiger l'amélioration des conditions de travail.

C'est donc avec la ferme intention de ne rien lâcher, que dans notre département la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière ont uni leurs forces pour mener l'action.

Cette mobilisation s'est déclinée en plusieurs temps. Le matin, les agents de la santé étaient rassemblés devant les établissements.

A Vichy, environ 130 agents, menés par le syndicat local se sont joints au rassemblement devant l'hôpital pour dire non au Ségur qu'une infime partie des salariés perçoit et exiger son extension à tout le personnel.

Même initiative devant l'hôpital de Moulins avec du personnel du centre hospitalier de Montluçon, venu renforcer les rangs.

A 14 h 30 devant l'ARS de Moulins, un rassemblement de convergence de différents professionnels a réuni une soixantaine de personnes.

A l'issue, une délégation a été reçue en préfecture pour porter les revendications et déposer les motions à des représentants de l'Etat à peine à l'écoute...

La mobilisation continue...

### Les réformes se succèdent et se ressemblent

Celle sur la loi dite de transformation de la Fonction publique ne fait pas exception. Bien au contraire, elle affiche clairement sa volonté d'en finir avec une fonction publique de carrière et un statut considéré trop protecteur...

C'est donc dans le but d'obtenir l'abrogation de cette loi, que le 15 juin 2021, à l'appel des fédérations de la fonction publique, les syndicats des trois versants avaient appelé à se mobiliser

Cette journée d'action s'inscrit dans la multitude de luttes qui se mènent en local contre la loi qui va pressuriser d'avantage le personnel et continuer d'aggraver la précarité.

Sous couvert de favoriser la mobilité au sein des établissements sanitaires ou vers le privé, d'accompagner les suppressions d'emploi ou permettre la portabilité des droits à la formation (quasi inexistantes pour ne pas dire minables), cette réforme va se traduire notamment par :

longtemps alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter ;

La fusion des Instances Représentatives du Personnel avec tout ce qui en découle et en premier lieu la diminution des heures syndicales ;

La remise en cause des commissions de réforme, instance indispensable pour le reclassement d'agents « cassés » par un travail de plus en plus pénible ;

Vers une fin de l'égalité de traitement ;

Vers la restriction au droit de grève.

### Dans l'Allier, ensemble contre cette loi de régression sociale !

Sans la moindre surprise, un an après les fortes mobilisations dénonçant les conditions de travail et de prise en charge des citoyens dans le contexte de crise sanitaire, rien n'a changé ! Le pansement Ségur n'a pas répondu aux attentes des personnels de santé et d'accompagnement social et médico-social. Les personnels ne sont pas tombés dans le piège de la campagne de communication du gou-



## Une UL au service des syndicats

Plusieurs fois repoussé, le congrès des syndicats de l'Union Locale de Moulins et sa région a enfin pu se tenir le 11 mai dernier. Fort de 86 participants, les débats n'ont pas manqué et de nombreuses pistes de travail ont également été actées. Patrick Thomas, 53 ans, cuisinier à l'IME de Coulandon, a été élu Secrétaire Général de l'Union Locale. Il nous livre sa vision sur l'activité et son mandat.

**Echo-Flash :** *Tu t'es récemment vu confier les responsabilités de premier dirigeant de l'UL de Moulins. Passer d'une animation collégiale sous forme de collectif à un animateur principal, pourquoi un tel changement de paradigme ?*

**Patrick Thomas :** Tout d'abord je tiens à préciser que je ne faisais pas partie de la dernière mandature, mais j'étais souvent présent à l'UL lors des actions et les jeudis pour l'Union Syndicale Départementale de la santé (USD). J'ai donc pu voir le fonctionnement de l'UL et mesurer son importance pour la réflexion et la conduite des luttes interprofessionnelles.

Même si le collectif de la précédente mandature a fait un excellent travail en ne ménageant pas ses efforts, certains se sont épuisés pendant ces cinq années. Consécutivement au changement de parcours de plusieurs membres de ce collectif pour raisons personnelles ou professionnelles, ou le manque de temps syndical pour certains qui empêchait leur implication et rendait le fonctionnement de l'UL plus compliqué.

Pour moi, il est plus facile de pouvoir prendre du temps syndical. Je peux bénéficier d'heures mutualisées de l'USD et d'heures locales, plus confortables pour un bon fonctionnement de l'UL. Cela m'a permis de prendre ces responsabilités.

**E.F :** *Quelles ont été les principales réflexions du congrès et quelles ambitions et décisions avez-vous acté ?*

**P.T. :** Elles ont été nombreuses et sans entrer dans le détail, je ne citerai que les principales :

La place de la CGT dans la politique, en réaffirmant son indépendance, ce qui ne veut pas dire qu'elle se considère neutre.

La place des services publics, le fait qu'ils constituent un enjeu pour la nation alors qu'ils sont malmenés depuis des décennies et ce, par les gouvernements successifs.

La situation sanitaire, ses répercussions sociales et économiques et le climat anxigène qu'elle génère et qui se répercute sur la santé des travailleurs.

La réforme des retraites, les luttes exemplaires de fin 2019 qui ont contribué à sa « mise sur cales ». Même si rien n'est jamais gagné et que le gouvernement tente de remettre le couvert.

La loi de sécurité globale et son lot d'injustices : un « laissez-passer » pour le matraquage et le flicage de pseudos agitateurs, au rang desquels, les militants des organisations syndicales.

Mais encore la montée du fascisme, l'état d'orga et la syndicalisation, la formation syndicale...

A la suite du congrès, nous avons acté qu'il fallait en premier lieu nous renforcer car plus nombreux nous sommes plus forts pour peser dans les décisions et dans les actions. Il nous faut également être bien ancrés dans les luttes pour empêcher le gouvernement Macron de continuer, par exemple, la casse des services publics et de mettre en place ses

réformes régressives à l'image de celle des retraites. Il nous faut aussi être très clair face à l'extrême droite et ses idées nauséabondes, qu'il nous faut combattre car, malgré ses dires, elle n'est pas du côté des travailleurs. Autre tâche c'est l'organisation de journées d'étude sur les propositions de la CGT (32 h, Smic à 2000 €, défense de la Sécurité Sociale ...).

**E.F :** *Quelles pistes de fonctionnement pour accroître le rayonnement de la CGT auprès des syndicats de la localité et plus largement auprès des salariés dans les entreprises ?*

**P.T. :** Pour accroître le rayonnement de la CGT sur le périmètre de l'UL de Moulins et sa région, nous envisageons de mettre en place un collectif vie syndicale et syndicalisation. Nous considérons qu'il nous faut être plus volontariste en incitant à la formation syndicale pour que les salariés et nos syndiqués soient plus armés face à ces directions qui ne voient que par le profit.

Dès la rentrée prochaine nous irons à la rencontre des syndicats dans les entreprises pour impulser la syndicalisation des salariés là où la CGT n'est pas présente et la formation auprès de nos adhérents.

Il ne nous suffit pas d'aller à leur rencontre lors d'élections, il nous faut être présents au quotidien.

La tâche qui nous attend est grande mais je sais pouvoir m'appuyer sur cette nouvelle équipe pour mener à bien ces objectifs.

*Propos recueillis par J.P. Pradel*